

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS:

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES
(The Trades Publishing Co.)

42, Place Jacques-Cartier, - MONTREAL
TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.50 PAR AN.
CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00
UNION POSTALE - - - - - Frs 20.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de :

"LE PRIX COURANT".

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adresses toutes communications simplement comme suit :

LE-PRIX COURANT, Montréal.

A CHACUN SON METIER!

Maintes fois nous avons conseillé aux producteurs de beurre et de fromage de vendre leurs produits dès qu'ils étaient prêts pour le marché et de ne pas prendre de risques sur la hausse des prix.

Les patrons des crémeries qui, l'automne dernier, ont conservé une partie de leur production de beurre ou de fromage seront certainement les premiers à reconnaître la sagesse du conseil si souvent donné ici et à regretter de ne l'avoir pas mis en pratique.

Ils doivent rester dans leur rôle de producteurs et se bien garder d'entrer dans la peau du spéculateur, même quand les apparences paraissent être un facteur de la hausse et qu'ils croient, selon toute vraisemblance, qu'en gardant plus longtemps leurs produits, ils les vendront à un prix plus élevé.

Les apparences sont souvent trompeuses et il est si facile de se leurrer quand on veut ne regarder les choses que par le gros bout de la lorgnette.

Depuis quelque temps déjà il s'est offert en quantité des lots de 50 à 75 paquets de beurre détenus depuis l'automne par des cultivateurs qui espéraient obtenir durant l'hiver des prix de famine.

Il est vrai que la production du lait pendant la saison de fabrication n'a pas été fort abondante l'an dernier et que les prix des beurres se sont maintenus pendant toute la belle saison à un niveau plus élevé que de coutume.

Mais, d'autre part, les cultivateurs qui ont tablé sur cette situation pour spéculer sur l'avenir des prix auraient dû savoir que l'industrie laitière a plutôt réduit la fabrication du fromage que celle du beurre; que les hauts prix de notre marché ont été un obstacle à l'exportation pendant une bonne partie de la saison; qu'en conséquence, il s'est emmagasiné du beurre pour la consommation locale dans les entrepôts frigorifiques; que les hauts prix, surtout pendant une

période de dépression commerciale et industrielle, éloignent bon nombre de consommateurs.

Pour toutes ces causes ils auraient dû, moins que jamais, garder leur beurre, d'autant plus que, pour la plupart, ils ne sont nullement outillés ni aménagés pour le conserver dans de bonnes conditions pendant plusieurs mois.

Même quand les prix sont élevés, un beurre qui a souffert de la gelée, perdu de son arôme et de sa saveur ne peut obtenir le plus haut prix du marché et quand les prix baissent, comme ils viennent de le faire, la perte que subit le cultivateur est sensible.

Il ne manque pas de patrons de crémeries qui s'imaginent que si la production du beurre a été faible ou très faible, proportionnellement à la consommation habituelle, il n'y a plus de limites pour les prix. Nous avons, de nos propres oreilles, entendu dire au début de l'automne qu'on verrait cet hiver le prix du beurre à 50 cents.

Pour dire de pareilles billevesées, il faut être absolument ignorant des principes et des faits économiques les plus élémentaires.

Peu de personnes pourraient s'offrir du beurre qui, à ce prix, serait un article de luxe. Il faudrait donc pour arriver là qu'il y eût disette absolue de beurre, impossibilité de s'en approvisionner sur d'autres marchés à des prix raisonnables et, enfin, qu'il n'y eût aucun succédané pour les divers usages auxquels le beurre est employé.

Aucune disette de beurre n'était prévue ni à prévoir.

On a vu que quand les prix sont arrivés au niveau de 28 à 29 cents on a importé du beurre de la Nouvelle-Zélande par voie d'Angleterre, qui a été offert sur notre place à 27 cents après que ce beurre eût acquitté un droit de douane de 3 cents par livres. Ce qui prouve que les autres marchés influencent le prix du beurre sur notre propre marché et qu'en cas de disette sur notre place il existe

d'autres marchés pour l'approvisionnement du nôtre. Ce sont des faits qu'ignorent plus ou moins nos cultivateurs mais que savent parfaitement les commerçants qui spéculent sur les produits de l'industrie laitière, ce qui ne les empêche pas d'être quelquefois du mauvais côté, de la spéculation.

Enfin, il existe des graisses, saindoux, etc., qui remplacent assez facilement le beurre pour l'usage de la cuisine et c'est à eux qu'a recours la masse des consommateurs quand le beurre atteint un certain prix. La consommation baissant ainsi, il y a forcément arrêt dans la hausse des prix, parce que nul commerçant ne se soucie de garder indéfiniment une marchandise aussi périssable que l'est le beurre.

Ce que nous disons du beurre s'applique également au fromage, avec cette différence en plus en notre défaveur que la production augmente fortement en Angleterre et que nous avons maintenant dans la Nouvelle-Zélande un concurrent qui n'existait pas.

Produisez, dirons-nous aux patrons de beurrieres et de fromageries, vendez vos produits dès qu'ils seront prêts pour le marché, mais ne spéculiez pas.

A chacun son métier.

CHANGEONS LE SYSTEME

La formation des divers Comités du Conseil Municipal de Montréal nous a rappelés d'une manière plutôt brutale que, parmi les échevins, il en est qui recherchent avant toute chose la satisfaction de leurs propres appétits, voire même de leurs rancunes personnelles.

Un échevin, à qui un de ses collègues reprochait son vote, n'a-t-il pas expliqué sa manière de voter par son désir de se venger d'un autre de ses collègues et déclaré qu'après deux ans d'attente sa vengeance lui semblait douce?

La bonne administration de la Ville n'est donc pas ce qui met aux prises les